

PERFORMANCE

Le magazine de votre Chambre de métiers et de l'artisanat

ÉCOLE DES MÉTIERS

Ouverture de la section Primeur

DOSSIER

Semaine Nationale de l'Artisanat :
visites d'entreprises à Figeac et Cajarc

Cahors Saveurs
L'harmonie du Vin & de la Gastronomie

400 m² d'exposition
Grand parking

5% de remise à la caisse
sur présentation de ce coupon

Plus de 100 références
en Vin de Cahors AOP
et IGP Côtes du Lot



*Grand choix de vins de Cahors
Epicerie fine, Foie gras et produits du terroir
Apéritifs régionaux
Champagnes, Whiskies, spiritueux... Bières artisanales locales*

**Du lundi au samedi 9h00/12h30 et 14h00/19h30
le dimanche 9h00/13h00**

366 quai Albert Cappus à Cahors (Entre le restaurant La Chartreuse et le Pont Valentré)
Tél : 05 65 20 20 80 - contact@cahors-saveurs.com - www.cahors-saveurs.com

PLASTI



**ASSAINISSEMENT, TUBES,
RACCORDS PVC ET BÉTON**

Lieu dit Petit Versailles - Route de Brive - 46000 Cahors
Tel. 05 65 22 32 87 - 06 79 88 22 13
plastiplus@orange.fr

**L'ATELIER
SEGUIN**



Situé à Limogne en Quercy, l'entreprise L'ATELIER SEGUIN perpétue le goût du vrai. Fidèle à ses origines, aux valeurs de tradition et de qualité, Philippe JOUCLAS s'est forgé une bonne réputation dont aujourd'hui, il vous invite à partager les secrets. Dans les règles de l'art, de la charcuterie et le Traiteur issu de produits choisis et choyés de notre Terroir, préparés et distribués dans les Régions Occitanie et Parisienne.

Route de Beauregard 46260 Limogne en Quercy - Tel : 07 82 66 50 14



**SERVICES TELECOM
POUR LES PROS**

ACCÈS INTERNET - STANDARDS IP
LIGNES TÉLÉPHONIQUES FIXES & MOBILES
SERVEURS EXTERNALISÉS EN CLOUD

Votre partenaire Telecom local
Agences CAHORS & GOURDON
05 82 730 360
www.csx-telecom.fr

**Distributeur
de solutions de
maîtrise d'énergie**

Électricité - plomberie - courant faible
domotique - Photovoltaïque...

REXEL
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

62 Chemin de la Gravette - 46000 Cahors
Tel : 05 65 20 30 10 - Fax : 05 65 22 69 88
Mail : cahors@rexel.fr - www.rexel.fr



LE CHEMIN DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

En tant qu'élu de votre chambre consulaire, j'ai été particulièrement intéressé d'aller à la rencontre, dans le cadre de la récente Semaine Nationale de l'Artisanat 2019 (lire le dossier de ce Performance), d'entreprises artisanales et d'élus du secteur Figeacois. Respectueux d'un savant mélange de traditions et de nouvelles technologies, leur savoir-faire respectif fait écho à la sincérité de leur démarche, au plus près des desideratas et des spécificités de leur clientèle. Ces chefs d'entreprise sont d'autant plus méritants que la recherche de collaborateurs sur cette zone géographique est particulièrement difficile, du fait de l'attractivité dominante d'importantes entreprises de la Mecanic Vallée, représentants dynamiques d'une industrie de pointe dont nous devons être fiers. Les chefs d'entreprises de l'alimentaire et du bâtiment rencontrés le 13 juin dernier ont pour point commun d'avoir bénéficié d'une reprise plus ou moins récentes, accompagnées par le service économique de la CMA du Lot et gratifiées par l'aide substantielle apportée par la plate-forme Lot Initiatives Artisanat. Le développement et la réussite de ces trois activités démontrent à quel point cette démarche entrepreneuriale doit être réalisée avec un maximum d'anticipation et de réflexion. Ces expériences constituent autant d'exemples et d'encouragements pour celles et ceux qui souhaitent prendre le même chemin, celui de l'excellence artisanale...

*Serge Crabié,
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot,
Président de la Chambre régionale de Métiers
et de l'Artisanat Occitanie Pyrénées-Méditerranée.*

Performance - Magazine trimestriel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.
Directeur de la publication : Serge Crabié - Comité de rédaction : Vincent Labruyère, Frédérique Lagière. Rédaction, photographies, régie publicitaire et coordination : Fabrice Clary - FC.com - 06 82 14 68 23 - Email : fc.com@wanadoo.fr
Réalisation, mise en page : DUO GRAPHIC - Impression : ANTOLI IMPRIMEUR.
N° ISSN : 1240-442X
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot - Rue St Ambroise - 46000 Cahors
Tél. 05 65 35 13 55. - Fax. 05 65 30 17 64.
Email : cm46@cm-cahors.fr - www.cma-cahors.fr



ACTUALITÉS 5/7

DOSSIER 8-15
Visites d'entreprises à Figeac et Cajarc dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Artisanat

ÉCOLE 14-15
L'ouverture prochaine de la Section Primeur

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES 17

AGENDA 18

Photo de couverture : La délégation consulaire en visite à Figeac : Pierre Delpeyroux, Serge Crabié, Jérémie Latapie, Vincent Labruyère et François Breil
©Fabrice Clary

A.G. de la Chamb

Une collection complète de canapés et séjours,
et des meubles sûr-mesure pour toute la maison.
Literie toutes marques.

2000 m²
d'exposition



AGEM Voire intérieur sur mesure Fermob GAUTIER Iattoflex Kartell ligne roset



GUIRAL
MEUBLES & DÉCORATION

19, rue du Clau, 46090 ESPERE
Tél. 05 65 30 92 72 - www.meubles-guiral.fr



Les personnalités entourent les récipiendaires de la médaille de la reconnaissance artisanale.

AMBU LOT

AMBULANCES - VSL - TAXIS

352, Av. A. de Monzie - CAHORS
www.ambulot.com

05 65 23 01 23

GARAGE ROQUES



Entretien
réparation
véhicules toutes marques

Avenue du 7^e RI - 46000 Cahors - Tel : 05 65 35 50 35

Le 24 juin dernier, l'Assemblée Générale statutaire de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot s'est tenue dans l'amphithéâtre du siège consulaire en présence notamment de Serge Crabié président de la CMA, de Marc Makhlof secrétaire général de la Préfecture, d'Aurélien Pradié Député du Lot, de Jean-Marc Vayssouze-Faure Maire de Cahors, de Vincent Labarthe vice-président du Conseil Régional, de Cathy Marlas vice-présidente du Conseil départemental du Lot, de Vincent Labryère Secrétaire général de la Chambre consulaire et de Bernard Sauvagnac président de la Maison de l'Artisan. Au début de son allocution, le président de la Chambre consulaire a rendu hommage à deux apprentis de l'École des Métiers - Anthony Madec et Thomas Ehrart - respectivement décédés en mai et juin dernier dans des accidents de voiture. Serge Crabié a ensuite débuté son traditionnel discours : « Nous vivons une révolution Copernicienne » a-t-il commenté, de regretter que le Gouvernement n'ait pas tenu compte dans le cadre de la Loi "Pour la Liberté de choisir son activité professionnelle", de la motion proposée par le réseau des CMA. Cette dernière réclame de nouveaux modes de financement dits « coûts-contrats » à tous les contrats d'apprentissage en cours au 1^{er} janvier 2020. « Que l'on ne reste pas sur cette impression que l'Etat veut sacrifier nos CFAs et nos territoires au profit des nouveaux opérateurs privés de la formation ». Le président a ensuite évoqué les conséquences d'une autre réforme, la Loi Pacte, votée fin mai dernier et qui prévoit notamment la suppression du caractère obligatoire du Stage de Préparation à l'Installation (SPI). « Nous sommes en train de mener un travail au niveau de l'équipe de la Chambre

re de Métiers du Lot : « investir dans les compétences »



De gauche à droite : Aurélien Pradié, Cathy Marlas, Vincent Labarthe, Serge Crabié, Marc Maklouf, Vincent Labruyère et Bernard Sauvagnac.

de Métiers du Lot pour faire évoluer notre offre de service et l'adapter à ce nouveau contexte, en mettant au centre de nos réflexions les besoins des différents publics que nous accompagnons ». Concernant enfin la création d'un Etablissement unique Régional, effective au 1^{er} janvier 2021, Serge Crabié s'est réjoui de la possibilité pour les élus des CMA de pouvoir définir leur modèle d'organisation adapté aux caractéristiques régionales et à leur vision politique. « Les CMAs pourraient ainsi choisir une organisation très centralisée d'un côté ou une organisation décentralisée, s'appuyant sur des structures départementales disposant d'une réelle capacité d'initiative et d'action pour agir sur leur territoire ». Serge Crabié a conclu son propos en commentant l'exposé à venir en seconde partie de séance, qui concerne les 2 opérations inscrites dans le projet POCOM46 : « nous avons fait le choix d'investir dans les compétences, avec un outil de formation performant et adapté aux enjeux consacrés par la Loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", un nouveau centre de formation au service des jeunes, des artisans, des entreprises et de notre territoire ». Cette A.G. s'est ensuite déroulée en 2 temps : le premier, consacré à la partie statutaire a débuté par l'approbation à l'unanimité des budgets 2018 et des budgets rectificatifs 2019 de la Chambre et de l'École des Métiers du Lot, suivie de la lecture des rapports par le commissaire aux comptes portant sur le contrôle des comptes annuels de la CMA et de l'École des Métiers du Lot. La séance s'est poursuivie par l'approbation du rapport des différentes commissions (affaires économiques, formation continue, qualifiante et initiale).

Serge Crabié a souligné la prochaine inauguration (le 28 juin 2019) de la route régionale des Métiers d'Art d'Occitanie, soutenue par le Conseil régional, qui compte désormais plus de 200 adhérents.

Le second temps a été consacré à la présentation du projet POCOM46 par les architectes lotois Franck Martinez (pour le futur bâtiment abritant les pôles boulangerie/farine/pâtisserie et Automobile) et Jean-François Casadepax (pour la réorganisation des bâtiments existants de l'École des Métiers) et dont la livraison est

prévue à l'horizon de la rentrée 2020. Durant son temps de parole, Cathy Marlas a annoncé le vote à l'unanimité d'une subvention du Conseil départemental de 300 000 € au profit du Pocom 46.

La séance s'est clôturée par la remise par Serge Crabié des médailles d'argent de la Reconnaissance artisanale à Armelle Viboud, à la tête d'une entreprise générale d'électricité à Catus et Présidente de la Section des Femmes d'Artisan de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et à Josiane Daubet, taxi ambulancière à Martel et membre du syndicat des ambulanciers du Lot : « ces récompenses viennent honorer leur investissement dans la défense, le développement et la promotion de l'artisanat lotois... ».



Franck Martinez



Jean-François Casadepax



Désinfection • Désinsectisation
Dératisation

LEBRE SELLEN
NETTOYAGE
Tél. 05 65 35 59 64

Administrations • Professionnels
Particuliers

contact@nettoyage-lebresellen.com
www.nettoyage-lebresellen.com

Escapades - Circuits - Spectacles
Vols - Séjours - Découvertes



VOYAGES RAYNAL

48, Boulevard Gambetta - 46000 CAHORS
agence@raynal-voyages.fr - Tél. 05 65 23 71 71

Vous allez craquer pour ce pain-là !



Croustilot
UN BONHEUR A PARTAGER

Confrérie du Pain du Lot - Rue Saint-Ambroise à CAHORS - Tél. : 06 78 17 05 24 - mail : contact.croustilot@gmail.com

Sécurisez votre entreprise
ne faites pas confiance
à n'importe qui



l'exercice illégal
de la profession
d'expert-comptable
est un délit

qui met **en danger** votre entreprise

N'EST PAS EXPERT QUI VEUT
SEULE L'INSCRIPTION
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DONNE LE DROIT D'EXERCER
LA PROFESSION
D'EXPERT-COMPTABLE

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Toulouse Midi-Pyrénées
Entrez l'esprit libre
www.ectoulouse.com

MARIE PÉLISSIER REÇOIT LA MÉDAILLE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Le 28 mai dernier à l'Ecole des Métiers du Lot à Cahors, Marie Péliissier a reçu des mains de Catherine Ferrier, Préfète du Cher et ancienne Préfète du Lot, les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, devant un parterre composé de membres de sa famille et d'amis. Durant son éloge, Catherine Ferrier a salué les qualités humaines et professionnelles de Marie Péliissier qui font sens à ses yeux, à commencer par le courage et le partage : « Marie s'est fait un prénom dans le Lot et un nom sur la scène nationale et internationale de sa profession en tant que Meilleur Ouvrier de France ». De son côté, la récipiendaire a déclaré avec émotion qu'elle entendait « porter haut cette distinction en œuvrant pour la jeunesse désireuse d'apprendre et de se former... ».

DES FORMATIONS ADAPTEES A VOS BESOINS

Retrouvez le catalogue des formations/Remplissez le formulaire en ligne sur <http://www.cma-cahors.fr> onglet Formation continue

Public : Chefs d'entreprises artisanales, conjoints d'artisans, salariés, créateurs/repreneurs d'entreprise, demandeurs d'emploi.

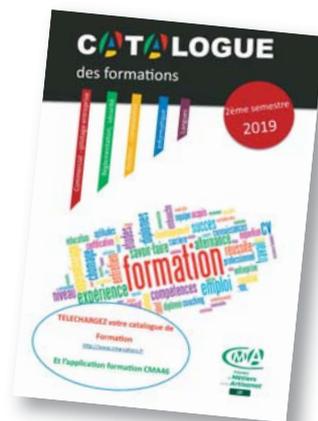
Sites des formations : Cahors, Gramat, Saint-Céré et Labastide-Murat.

Pour plus de renseignements, nous contacter par mail : formation@cm-cahors.fr ou Vincent Fromenteze ou Nathalie Redon - Tél. 05 65 35 13 55 et Anne Maillot (Saint-Céré) - Tél. 05 65 10 98 57

Témoignages de stagiaires :

Isabelle Zliechovec « formation concrète, adaptée à mon entreprise artisanale »

Valérie Pressurot « formation très intéressante, qui correspond parfaitement aux objectifs annoncés »



INAUGURATION DU RESTAURANT "LE COLIBRI"



Le 11 juillet dernier, a eu lieu l'inauguration du restaurant "Le Colibri" situé au 52 rue Joffre à Cahors. Formalisée en décembre dernier, la reprise de ce restaurant (précédemment baptisé "Cook'Illico") par Eve Cauchy, a bénéficié de l'accompagnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot et d'un prêt

d'honneur Lot Initiatives Artisanat, doublé par la Banque partenaire la Caisse d'Epargne. Forte d'un parcours professionnel riche et varié (secrétariat administratif, services à la personne, gestion d'une maison d'hôtes...), Eve Cauchy, 47 ans, a souhaité relever un nouveau défi, en se mettant à son compte dans la restauration. Ne voulant rien laisser au hasard, elle a suivi un CAP Cuisine en 2016, suivi d'un CAP pâtissier en 2018, tous deux obtenus à l'Ecole des Métiers du Lot. "Le Colibri" propose de la restauration sur place et à emporter de plats fabriqués maison à base de produits frais, ainsi qu'une gamme de plats végétariens. Serge Crabié, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot a salué « une reconversion travaillée et réfléchie promise à une belle réussite... ».

OLLYGAN

FRANCE

PRET A PORTER MASCULIN

Costumes, blousons cuir, pantalons, polos, pulls, chemises, chaussures, bagagerie, accessoires, etc...

(de la taille 2/s à la taille 7/xxxL)

Géraldine et Yves Leonetti

58 Place Chapou 46000 CAHORS - Tel : 05 65 30 28 24 (place du marché devant la cathédrale)



Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat

ORGANISÉE PAR LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT EN JUIN DERNIER, LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT EST DESTINÉE À RÉVÉLER L'APPORT TRÈS IMPORTANT DES ENTREPRISES DE L'ARTISANAT À LA CRÉATION DE RICHESSE ET D'EMPLOI, MAIS AUSSI À RAPPELER QUE DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRES SONT À SAISIR DANS L'ARTISANAT. RETOUR SUR CE ÉVÉNEMENT RICHE EN RENCONTRES...

Événement phare destiné à rappeler que l'artisanat est au cœur de la vie quotidienne des Français et que les entreprises de ce secteur constituent ensemble la "Première entreprise de France", la Semaine Nationale de l'Artisanat regroupe sous un label commun et dans un temps limité, toutes les initiatives locales de promotion de l'artisanat. Dans toute la France, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les organisations professionnelles membres de l'U2P ont ainsi proposé au grand public des centaines d'événements : opérations portes ouvertes, visites d'entreprises, démonstrations, débats, concours...

Fil rouge de cette édition 2019, le thème « Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat », a constitué une invitation lancée aux chefs d'entreprises artisanales afin qu'ils puissent témoigner de leur passion, de leur métier, de leur aventure professionnelle, de leur parcours de réussite professionnelle et de promotion sociale pour encourager les jeunes à rejoindre l'artisanat. Le 13 juin dernier, une délégation consulaire emmenée par Serge Crabié président de la Chambre de

Métiers et de l'Artisanat du Lot, accompagné pour la circonstance de Pierre Delpeyroux et François Breil respectivement 1^{er} et 2^e vice-président de la CMA, de son secrétaire général Vincent Labruyère, de Jean-Michel Pangrazzi responsable du service économique, d'Arnaud Prat agent économique en charge de la plateforme Lot Initiative Artisanat, est allée à la rencontre de trois entreprises artisanales emblématiques du secteur d'activité de Figeac/Cajarc.

Ces trois structures ont été accompagnées dans leur reprise et leur installation par le service économique de la CMA du Lot. Le matin, la première visite a eu lieu sur Figeac à la boulangerie pâtisserie "Le Pétrin de Pierre" - en présence d'André Mellingier Maire de Figeac et de Gladys Karroum manager de centre ville - affaire reprise voilà quelques mois par David Riou et Damien

Souley. La matinée s'est poursuivie par la visite d'un chantier dans le centre historique de Figeac, en présence de Jérémy Latapie de l'entreprise Vermande CRT (dont le siège est situé sur Assier), de Priscilla Malagutti du service patrimoine de Figeac et de Caroline Salvin agent de la CMA en charge des Métiers d'Art sur le territoire du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Sur ce chantier d'envergure, les travaux extérieurs et intérieurs ont fait l'objet d'un dépôt de permis de construire validé par l'architecte des bâtiments de France et l'ensemble du groupe de travail du SPR (élus municipaux, ABF et techniciens).

L'après-midi s'est poursuivie par un échange des plus studieux (lire l'encadré à ce sujet) entre la délégation consulaire et plusieurs élus de Figeac et du Grand Figeac, autour de sujets aussi variés que la place de l'artisanat sur le territoire, la perspective de l'ouverture d'une permanence dédiée à l'Artisanat sur Figeac, la présentation du dispositif LIA...

La journée s'est terminée par la visite en présence de Jacques Borzo Maire de Cajarc, de la boucherie Vinghes, installée depuis 6 générations place du Foirail et dirigée depuis peu par les deux frères Vinghes, Laurent et Hervé.



UNE SEMAINE POUR CHOISIR L'ARTISANAT

3 au 9 juin 2019

#SemaineArtisanat



Comment percevez-vous la visite consulaire qui a permis la rencontre et la mise en avant de deux entreprises artisanales officiant sur votre territoire et une réunion d'échanges entre plusieurs élus figeacois et des représentants de la CMA46 ?

Les visites auxquelles nous avons participé nous ont offert l'occasion d'aller à la rencontre de ces artisans, de connaître leur vision sur leur métier et de pouvoir échanger concrètement sur la situation de leur activité. Cette immersion sur le terrain nous a permis de prendre conscience de cette richesse économique et de découvrir le quotidien d'une entreprise artisanale. La visite de la CMA à Figeac fut aussi un moment privilégié pour échanger sur les missions de la CMA et comment celles-ci sont concrètement mises en œuvre, notamment sur la question de la transmission d'entreprise. C'est en effet une action cruciale pour permettre à un pan de notre vie économique de perdurer et

2 QUESTIONS À ANDRÉ MELLINGER, MAIRE DE FIGEAC

de se développer. L'échange entre les élus de la CMA et de la Ville a permis de confirmer la nécessité de travailler ensemble à ce projet qui nous tient tous à cœur, le soutien et l'accompagnement des artisans pour créer et développer leur activité, notamment en centre-ville. À cet effet, un poste de manager de centre-ville vient d'être créé au sein de la mairie de Figeac. Cette personne sera le contact privilégié de la CMA.

Les élus ont pu lors de cette visite établir ensemble des actions concrètes comme la remise en activité d'une permanence régulière de la CMA à Figeac ou encore une collaboration de la chambre dans des actions communales comme la création d'une aide à l'embellissement des vitrines et des enseignes du centre-ville.

Que pensez-vous du projet d'ouverture d'un relais/d'une antenne de l'Ecole des Métiers du Lot sur le territoire figeacois ?

Les élus de la CMA nous ont présentés la restructuration en cours de l'Ecole des Métiers du Lot avec la mise en place d'un Pôle de Compétence Campus des Métiers et de l'Artisanat du Lot (POCOM 46) qui met en œuvre la restructuration et le développement de plusieurs formations

(métiers de la farine, de la mécanique et du bâtiment). Cet outil présent à Cahors pourrait sans doute trouver une résonance et une attache à Figeac, tant en rapport avec son économie industrielle très gourmande d'ouvriers qualifiés que son activité régulière dans la réhabilitation du patrimoine bâti qui demande des savoir-faire particuliers et pour laquelle nous œuvrons depuis 40 ans. Aujourd'hui encore, et en complément des opérations type OPAH de Grand-Figeac pour l'amélioration des logements, nous avons remis en place une aide à la restauration des façades du centre-ville.

Un échange avec les responsables des établissements scolaires de Figeac est à organiser afin de saisir les besoins des établissements, les ambitions des élèves et les liens qui pourraient exister avec les formations en apprentissage de l'Ecole des Métiers. Le président de la chambre consulaire nous a également invités à visiter l'Ecole des Métiers afin de nous familiariser avec le site et les formations proposées. Ces moments d'échanges nous permettront de mieux exprimer les nécessités de main-d'œuvre de notre territoire, d'avoir un regard professionnel de la CMA sur ces besoins et d'envisager ensemble comment l'apprentissage et la formation peuvent y répondre. Et pourquoi pas à Figeac !

La CAPEB, un accompagnement au quotidien pour les artisans du bâtiment!

➤ **Pour vous simplifier la vie, la CAPEB vous propose des solutions pratiques**

- Le logiciel Btech pour **calculer vos prix**
- Des **documents « prêts à l'emploi »** : devis types, constats de réception de chantier, modèles de bulletins de paie, ...
- Des **guides** (guide de l'artisans du bâtiment employeur; des aides à l'embauche; de l'artisan travaillant seul; du champ d'application de la TVA...)
- Une **bibliothèque technique** avec plus de 2000 ouvrages accessibles
- Des **tarifs préférentiels** sur les ouvrages du CSTB
- Un **pack Nouvel Employeur** avec de nombreux outils
- Un **abonnement au Bâtiment Artisanal**, son journal, premier tirage de la presse professionnelle

➤ **Pour l'obtention des signes de reconnaissance, la CAPEB vous assiste**

- Obtention du **CIP** (certificat d'identité professionnelle)
- Des **appellations professionnelles** : PG, PMG, Charte Accessibilité, Qualibat...
- **Signes RGE** : EcoArtisan, QualiBois, QualiPAC, QualiSol,...

La CAPEB est une **organisation qui défend l'artisanat**, fait la promotion de ses valeurs et **vous représente** auprès des **pouvoirs publics**.
Pour **être épaulé** par une structure qui vous soutient pour vos démarches administratives et juridiques,



➤ **La CAPEB du Lot c'est aussi...**

- Des **formations professionnelles**
- Des **réunions techniques** conviviales pour échanger avec d'autres artisans
- **Des économies!** Grâce à nos partenaires, profitez de nombreuses réductions.



Artisans, rejoignez la CAPEB du Lot!

CAPEB 46

Rue Saint Ambroise
46000 CAHORS
05 65 35 08 01
capeb46@upa46.fr

Figeac met en valeur son cœur de ville

>> EN CENTRE HISTORIQUE, LA VILLE DE FIGEAC AIDE AU FINANCEMENT DE LA RESTAURATION DE VOTRE FAÇADE ET À L'EMBELLISSEMENT DE VOTRE LOCAL COMMERCIAL.

Atout majeur de Figeac, le centre-ville fort de sa qualité patrimoniale offre un cadre de vie de qualité à ses habitants et tient un rôle majeur pour l'économie commerciale et touristique de la ville.

La Ville de Figeac a mis en place, deux nouveaux dispositifs incitatifs pour encourager les travaux en Site Patrimonial Remarquable :

>> de restauration des façades d'immeuble

30% du montant HT des travaux plafonnée à 8 000 € par façade et 16 000 € par immeuble sous réserve des critères d'éligibilité.

Avec la possibilité de bénéficier d'une déduction fiscale allant jusqu'à 100% du montant TTC des travaux dans le cadre d'une labellisation de la Fondation du Patrimoine et de la convention signée avec la Ville.

>> d'embellissement et de modernisation des vitrines et enseignes commerciales et artisanales

30% du montant HT des travaux plafonnée à 4 000 € par local sous réserve des critères d'éligibilité.



Renseignements

www.ville-figeac.fr
05 65 50 05 40

Mairie de Figeac - service patrimoine
service.patrimoine@ville-figeac.fr
secretariat.general@ville-figeac.fr

Réunion avec les élus de Figeac et du Grand Figeac

Durant la réunion entre la délégation consulaire et les élus de Figeac, Serge Crabié a fait état de ses préoccupations concernant notamment les difficultés de recrutement de collaborateurs de petites structures artisanales sur le secteur Figeacois. Le président a aussi évoqué la forte montée en puissance du secteur des services à la personne. Il a noté par ailleurs que 70% des entreprises artisanales du Figeacois avaient le statut de microentreprises, d'où la fragilité du secteur. « L'une de nos réponses à ces problématiques va consister à ouvrir une permanence de la CMA sur le Figeacois, au plus près des artisans et de leurs besoins. Nos agents proposeront un travail d'expertise et d'accompagnement dans le domaine économique, de la formation, assortie d'un important volet social. Egalement en projet, l'ouverture au sein de l'Ecole des Métiers du Lot, en lien avec l'industrie et la possibilité d'un partenariat qui permettrait notamment de fournir aux entreprises de la Mecanic Vallée, des peintres industriels. Nous entendons également accentuer notre présence via l'Action "Cœur de ville" » a conclu le président, de préciser qu'« il est indispensable de s'appuyer sur l'expérience pour accompagner la réussite ».

En fin de séance, d'une même voix, Serge Crabié et son Secrétaire général Vincent Labruyère ont proposé aux élus Figeacois de



venir visiter le Campus des Métiers de Cahors et de leur présenter in situ le remaniement en cours (réalisation d'un bâtiment dévolu à la formation continue et la modernisation de l'école existante – lire dossiers de Performance n°53 et 54 à ce sujet) à l'Ecole des Métiers du Lot. De leur côté, les représentants du Figeacois, par l'intermédiaire de Jean-Marc Bougon Directeur Général des Services de la ville de Figeac, se sont dit très satisfait de cette première rencontre qui ouvre des pistes pour l'avenir, à commencer par la possibilité de décentraliser certaines formations de l'Ecole des Métiers du Lot sur le territoire Figeacois. « Vous devez être force de relais » a-t-il conclu, « construisons ensemble ! ».

Portraits d'artisans

David Riou et Adrien Soulerie de la boulangerie Le Pétrin de Pierre à Figeac

Pierre Gardelle a créé la boulangerie "Le Pétrin de Pierre" en 2012, dotant l'entreprise d'un outil de travail moderne et d'un emplacement stratégique à l'entrée de Figeac. Salariés de l'artisan boulanger, David Riou et Adrien Soulerie ont développé une belle entente et une complémentarité, qui leur a donné envie d'entreprendre ensemble. A l'annonce du départ à la retraite de Pierre Gardelle, ils ont su saisir l'opportunité de lancer le projet de reprise de la boulangerie pâtisserie Figeacoise, qui a finalement abouti au mois de février 2019. Les repreneurs ont bénéficié d'un prêt à 0% Lot Ini-

tiatives Artisanat, doublé par la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées. Titulaire d'un CAP pâtisserie, chocolaterie, glacerie, traiteur, confiseur, David Riou originaire d'Alès dans le Gard est aussi détenteur d'une mention complémentaire "Dessert à l'assiette" et d'un Brevet Technique des Métiers Pâtisseries. Il a obtenu l'ensemble de ses diplômes à Nîmes. Le jeune homme de 27 ans totalise 6 ans d'expérience en tant que salarié dans le métier, dont 2 ans aux "Délices du Valentré" à Cahors et un peu plus



d'un an au Pétrin de Pierre à Figeac (jusqu'à la reprise). Originaire de Figeac, Adrien Soulerie est de son

côté titulaire d'un CAP boulanger, ainsi que d'un Bac Pro boulanger. Il a travaillé pendant 6 ans au Pétrin de Pierre (dont 2 ans en Bac Pro) jusqu'à la reprise.

L'établissement propose une large gamme de produits en boulangerie, pâtisserie et snacking, à consommer sur place ou à emporter. Les deux associés entendent poursuivre le développement de leur structure et envisagent dans un proche avenir de se présenter au concours prestigieux de Meilleur Ouvrier de France de leur discipline.

Effectif salariés : 8 salariés et 4 apprentis.
Chiffre d'affaires : 700 000 euros

CHÂTEAU DE CHAMBERT



DEPUIS 1690

BIODYNAMIE

« Vivez l'expérience Chambert... »

Un lieu d'exception pour l'organisation de vos réunions et séminaires



Chambert, c'est désormais un vignoble Bio avec des salles de réunion et de dégustation, une cuisine équipée pour l'organisation de vos déjeuners d'affaires, des ateliers ludiques, un Bistro et une boutique.

Horaires et détails des offres sur www.chambert.com - Ouvert toute l'année (7J/7 en Juillet/Août).

Château Chambert, Les Hauts Coteaux 46700 Floressas, Tel : 05 65 31 95 75.

Contact réceptif et œnotourisme : Nicolas Carron Email: nicolas.carron@chambert.com - Tel : 07 69 88 38 05.



et

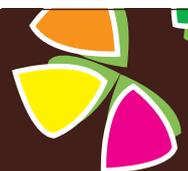
BÂTIRÉA
INGÉNIERIE

Vos Spécialistes en Bâtiments d'Entreprises

**Assistance à maîtrise d'Ouvrage
Maîtrise d'Œuvre : Bureaux / Commerces
Logistiques / Agroalimentaire / Industries**

255 rue Pièce Grande - ZAE Cahors Sud
46230 FONTANES - Tel : 05 65 53 60 91
Mail : contact@hbr46.fr

Fleurs coupées
Compositions florales
Plantes en pot



Ouvert 7 jours sur 7 de 8h30 à 20h30
www.carrementfleurs.com

**Carrément
Fleurs**

CAHORS
1036 Av Anatole de Monzie
Tél. 05 65 53 61 25

LIVRAISONS

515 Av du 7^e RI - Tél. 05 65 35 78 41

**Moulin
Batigne**
DEPUIS 1650



Moulin de Cantereyne - 81120 RÉALMONT
Tél. : 05 63 55 50 10 - Fax : 05 63 45 59 14

E.mail : minoterie.batigne81@orange.fr / www.minoteriebatigne.fr

Portraits d'artisans

Jérémy Latapie et Aurélien Grimal de l'entreprise de maçonnerie Vermande CRT à Assier

Jérémy Latapie et Aurélien Grimal ont repris l'entreprise de Jean-Pierre Vermande à Assier, en 2007. Forts de leurs formations respectives (Bac pro Génie civil et maçonnerie, Formation BTS dirigeant d'entreprise du bâtiment) et de leur expérience, ils ont dans le cadre de cette reprise bénéficié d'un accompagnement de la Chambre de Métiers et du Parc Naturel via notamment la mobilisation du prêt à taux 0% Lot Initiative Artisanat, doublé par le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées. Depuis la reprise, l'effectif salariés a doublé. « Nous favorisons toujours les projets de restauration, qui représentent près de 60% de notre chiffre d'affaires (...) et 80% de notre temps ! » commente Jérémy Latapie. L'entreprise Vermande CRT emploie neuf maçons,

dotés de différentes spécialités dont la pierre sèche ou la taille de pierre, ainsi que deux terrassiers et un carreleur. « Autour de la maçonnerie, notre activité principale, nous pouvons ainsi prendre en charge toutes les étapes d'un projet, du terrassement aux finitions. Nous intervenons aussi dans la conception dans une limite de surface de 80 m² ». La démarche des deux artisans consiste à conserver au mieux le patrimoine dans son aspect original, en respectant les proportions de l'ancien bâti et en utilisant au maximum des matériaux de récupération. « L'objectif étant de percevoir le moins possible qu'une maison a été restaurée. L'utilisation d'enduits à la chaux, comme l'isolation en béton de chaux-chanvre, au sol ou sur les murs, nous permet

de concilier l'authenticité du bâti ancien avec les exigences du confort moderne ». Leur savoir-faire dans la restauration du petit patrimoine en pierre sèche (murs, cazelles, fours à pain...) est à leurs

yeux un plus pour valoriser l'environnement des habitations restaurées. C'est dans ce cadre, que l'entreprise Vermande CRT bénéficie depuis 2017 de la marque "Valeurs Parc naturel" pour son savoir-faire dans la restauration du patrimoine bâti. Les artisans interviennent également sur des restaurations emblématiques dans le cœur du centre historique de Figeac, travaux réalisés notamment en collaboration avec le service patrimoine de la ville de Figeac.



© C. Pelapat/bijlana.com

Effectif salariés : 12 personnes
Chiffre d'affaires 2018 : 1 650 000 euros

Laurent et Hervé Vinghes de la boucherie charcuterie Vinghes à Cajarc

Laurent (33 ans) et Hervé (29 ans) Vinghes ont repris en 2018, la boucherie, charcuterie, traiteur de René Vedrone, que ce dernier avait créé avec son épouse en 1994 sur le tour de ville de Cajarc.

Laurent est titulaire d'un CAP Boucher et a suivi diverses formations en hygiène, gestion et management. Il totalise 17 ans d'expérience, dont 11 ans aux Fermes de Figeac (Gamm Vert) en tant que Boucher, adjoint-manager et manager à partir de 2016.

Titulaire d'un BEP/CAP Boucher, Hervé a travaillé en tant que salarié boucher de 2009 à 2018 à l'hypermarché E. Leclerc de Villefranche



de Rouergue. Natifs de la région, Laurent et Hervé ont souhaité profiter du départ à la retraite de René Vedrone pour entreprendre en

famille dans ce métier qui les passionne. L'entreprise propose des produits traditionnels de boucherie, charcuterie et plats cuisinés/traiteur. Les repreneurs ont maintenu la qualité des produits proposés, la clientèle est restée fidèle et les résultats enregistrés durant leur première année d'activité ont même été supérieurs aux prévisions (le prévisionnel de 300000 euros de chiffre d'affaires a en effet été réalisé en seulement

8 mois d'exercice). Les artisans ont bénéficié pour ce projet de l'appui de la plateforme Lot Initiatives Artisanat, qui leur a octroyé un prêt à 0% (taux d'intervention doublé du fait du positionnement du projet sur le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy), accompagné d'un autre prêt à 0% du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées. Dans le cadre de leur développement futur, Laurent et Hervé entendent renouveler une partie de leur outil de travail, en investissant dans un nouveau piano 4 feux et un lave-vaisselle professionnel. Dans cette perspective, ils entendent se rapprocher du service économique de la CMA pour identifier les éventuelles aides financières dont ils pourraient bénéficier.

La nouvelle section

DÈS LA RENTRÉE PROCHAINE, L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU LOT À CAHORS VA S'ENRICHIR D'UN NOUVEAU CAP DÉDIÉ AUX PRIMEURS. GROS PLAN SUR UNE FORMATION QUI A DE L'AVENIR.

Animateur du nouveau pôle Primeurs, Sébastien Grimal, déjà formateur de la section restauration, est confiant quant aux synergies qui découleront de la mise en place du nouveau CAP Primeur, formation qualifiante réalisable en deux ans en alternance à raison de trois semaines en entreprise pour une semaine à l'école. « Cette belle initiative repose à la fois sur le dynamisme de la fédération représentant le métier (La Fédération nationale Saveurs Commerce), l'envie de valoriser les métiers du commerce des fruits et légumes et répondre aux besoins de la filière. Une fois la restructuration de l'École des Métiers finalisée, le CAP Primeur bénéficiera d'un local d'une superficie de 30 m² situé au centre du pôle Alimentation de l'École des Métiers. La branche alimentaire disposera ainsi d'une large palette de formations et autant de passerelles entre les secteurs de l'alimentaire, de la restauration et de la vente ».

« Le primeur ne fait pas que vendre des fruits et légumes »

La première étape a consisté au recensement des entreprises à la recherche d'apprentis ou de collaborateurs et à capter les jeunes apprentis intéressés par la filière. « Nous avons des offres de contrats d'apprentissage jusque dans les départements limitrophes » commente Sébastien Grimal qui béné-



Sébastien Grimal

ficiera du renfort précieux de Stéphane Teyssedre, formateur vacataire, à raison de deux demi-journées par semaine. On peut aussi souligner le rôle déterminant de la Fédération nationale Saveurs commerce qui a œuvré pour trouver des financements et finaliser le partenariat avec l'équipe administrative et pédagogique du CFA de Cahors.

« Nous allons créer du lien entre les différents métiers et valoriser leurs produits respectifs. La vision du primeur est bien trop souvent restrictive, alors même que les apprentis du CAP Primeur intéressent toute la filière professionnelle, du primeur indépendant à la grande surface, en passant par le grossiste. Le primeur ne fait pas que vendre des fruits et légumes » explique Stéphane Teyssedre. « Il doit savoir les sélectionner à la bonne maturité tout en respectant la saisonnalité et bien sûr au meilleur prix en fonction de la qualité, il doit également savoir comment les conserver dans les meilleures conditions, les mettre en valeur sur un étal, animer la vente, tenir la caisse et conseiller le client au regard d'un plat ou

d'une préparation que ce dernier projette de faire. En tant que formateur, le professionnel interviendra sur l'approche terrain. « Etant moi-même à la tête d'une entreprise de primeurs depuis 2003, je dispose d'une vision assez large de la profession. Nous allons travailler sur un diplôme construit par et pour la filière. Un autre formateur venu de l'extérieur, ingénieur détaché du Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL) de l'antenne Lanxade (près de Bergerac) interviendra dans les domaines de la production et de la distribution ». Depuis quelques années, le métier s'est diversifié en réponse aux nouvelles habitudes de consommation, le métier s'est diversifié avec la "fraîche Découpe", autrement dit la transformation de produits frais en smoothies, verrines fraîcheurs, fruits découpés en cubes (...) prêts à consommer.



Stéphane Teyssedre durant les dernières journées portes ouvertes de l'École des Métiers, organisées en février dernier.

Primeur

« Les apprentis du CAP Primeurs devront répondre à un certain nombre de qualités parmi lesquelles une bonne énergie, le respect du produit ainsi qu'un bon relationnel » poursuit Stéphane Teyssedre, qui aux dernières journées Portes Ouvertes organisées en février dernier au sein de l'École des Métiers

du Lot a fait la promotion du métier en animant un grand stand présentant un panel de fruits et légumes. L'École des Métiers du Lot mise sur une classe de première année composée de 6 à 8 apprentis.



CAP PRIMEUR

S'ÉPANOUIR POUR DE BON !

1^{ER} DIPLOME DE LA FILIERE
FRUITS ET LEGUMES



Cahors / CFA CMA 46
Rue Saint Ambroise
Tél. : 05 65 53 21 00
www.edm-cahors.fr

f @monprimeur
i #tendanceprimeur

WWW.CAP-PRIMEUR.FR

Accompagner

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS ET LES ENTREPRISES

Soutenir vos projets de développement et vous aider à grandir. Vous apporter notre expertise en proximité. Favoriser la transformation et la transmission de vos entreprises. Vous répondre au plus vite et au plus près grâce à nos centres de décision locaux... Chaque année, nous nous investissons dans l'économie de notre territoire, car la renforcer aujourd'hui, c'est lui assurer un avenir **plus grand demain**.

EN SAVOIR  CA-NMP-FR

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord-Midi-Pyrénées - société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 219 avenue François Verdier 81000 ALBI - 444 953 830 RCS ALBI - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 019 259 - Crédits photo : Audran Sarzier - 01/2019 - *FSTL



Automobiles | Services

- ✓ Vente véhicules neufs et occasions
- ✓ Réparation et maintenance de véhicules de tourisme toutes marques
- ✓ Station service 24h sur 24
- ✓ Lavage haute pression
- ✓ Location de véhicules



Agent



Agent



Station



Station

Tél. 05 65 31 60 30 - mail : jpm@jpm-auto.fr
Fax 05 65 31 74 10 - 99 route de Castelnaud - 46230 Lalbenque



Professionnels
avisés

GAMME
PROTECPRO



LA GARANTIE DE TOUTES LES EXPERTISES

- ✗ Garanties santé personnalisées
- ✗ Prévoyance multi-risques
- ✗ Retraite complémentaire
- ✗ Épargne à la carte
- ✗ Gestion du régime obligatoire des indépendants

À CAHORS - 111 BD GAMBETTA
À FIGEAC - 2 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

 N°Cristal 09 69 39 3000

APPEL NON SURTAXE

www.viasante.fr

viasanté

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

Acteur de votre santé





ACTUALITÉ DE LA MAISON DE L'ARTISAN

Campagne U2P invitant les ministres à faire un stage au sein d'une entreprise artisanale

Afin de faire entendre la voix des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux, l'U2P en tant qu'organisation patronale interprofessionnelle représentative des entreprises de proximité, a lancé le 26 juin dernier, avec ses organisations membres, la CNAMS, la CAPEB, la CGAD, la CNATP et l'UNAPL, une grande campagne de communication nationale pour interpeller le Gouvernement sur la réalité de la vie de ses 2,8 millions d'entreprises et de leurs besoins spécifiques.

Cette campagne a été relayée sur le Lot par la Maison de l'Artisan/U2P 46 et par ses adhérents. A travers des conventions de stage, cette campagne invite le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée Nationale et plusieurs membres du Gouvernement à revêtir les habits de stagiaires dans une entreprise de proximité. Partant du constat que les réformes mises en œuvre par le Gouvernement sont, pour bon nombre d'entre elles, déconnectées de la réalité des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux, l'U2P souhaite rappeler la nécessité de prendre en compte les attentes des entreprises de proximité pour bâtir les futures réformes.

Si une première avancée a été faite avec le discours de politique générale d'Edouard Philippe, la campagne incarne une conviction, celle que nous devons aller plus loin : Pérennisation des dispositifs de type primes défiscalisées et désocialisées pour les petites entreprises, réduction du montant de la franchise de TVA réservée aux micro-entreprises, suppression de toutes les formes d'iniquité fiscale et sociale (...). L'U2P souhaite sensibiliser les pouvoirs publics sur tous ces enjeux majeurs pour les entreprises de proximité.

Les propositions portées par l'U2P au travers de cette campagne de communication font écho aux questions soulevées lors du Grand Débat des Entreprises de Proximité qu'elle a organisé en février dernier. A l'issue de 42 rencontres dans les territoires, l'U2P a en effet remis au Gouvernement 54 propositions en matière de prélèvements obligatoires, d'aménagement du territoire, de formation et d'apprentissage, d'emploi et de pouvoir d'achat, d'équité sociale et fiscale, de protection sociale, d'accès au financement, de démocratie et de citoyenneté.

L'U2P souhaite que cette campagne amène à l'avenir les pouvoirs publics à considérer systématiquement la situation spécifique des TPE et des PME, en particulier de l'artisanat, du commerce et des professions libérales, avant de prendre toute mesure législative ou réglementaire impactant les entreprises.

Tous les artisans, commerçants et professions libérales du Lot sont bien entendu appelés à relayer cette campagne consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://stagiairesu2p.fr>

MAISON DE L'ARTISAN DU LOT
UPA 46 - CAPEB 46 - CGAD 46 - CNAMS 46
Tél : 05 65 35 08 01 - Fax : 05 65 23 92 71

Les artisans du goût lotois

Le Lot est un département de gastronomie qui associe de bons produits à un artisanat de grande qualité.

Afin de mieux valoriser ces savoir-faire, la Maison de l'Artisan/U2P 46 et la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) du Lot, dévoilent aujourd'hui leur nouveau logo, né de l'envie de regrouper les fédérations de l'artisanat des métiers de bouche du Lot derrière un seul et même nom "Les Artisans du Goût Lotois".

Sont ainsi regroupés sous cette nouvelle appellation les fédérations lotoises suivantes : bouchers et bouchers-charcutiers, boulangers et boulangers-pâtisseries, charcutiers- traiteurs, Pâtisseries, chocolatiers et glaciers, sans oublier la Confrérie du Croustillot. Afin de sensibiliser le grand public et tout particulièrement les jeunes au goût et à la qualité des produits artisanaux, les "Artisans du Goût Lotois" proposent de nombreuses animations tout au long de l'année. Ils ont ou vont ainsi participer aux manifestations suivantes en 2019 : les 900 ans de la cathédrale à Cahors ; l'inauguration de "La petite fourchette", cuisine pédagogique à Labastide-Murat » ; le Brunch de clôture de Lot of Saveurs (le 7 Juillet dernier à Cahors) ; la Semaine du goût ; le Salon du chocolat du 30 novembre et 1^{er} décembre à Saint-Céré. Ils ont également régalié plus de 1000 convives lors du Veau à la broche en Septembre 2018 à Cahors.

Le logo "Les Artisans du Goût Lotois" sera désormais mis en avant aussi bien sur les actions de promotions, que sur les vitrines des adhérents des fédérations des métiers de bouche du Lot. Un moyen pour le client de ne pas se tromper et de faire le choix de la qualité, du goût et de l'Artisanat Lotois !





De nouveaux services utiles à tous les boulangers

La Confédération Nationale de la Boulangerie et Pâtisserie a décidé de venir à la rencontre des Artisans Boulangers-Pâtisseries de France en créant les Rencontres régionales de la Boulangerie-Pâtisserie Française. C'est en venant à nous et en nous donnant la parole, que la Confédération sera à même d'aider, et de créer de nouveaux services utiles à tous les boulangers.

Les 7 sujets d'actualité abordés seront les suivants :

1) LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE VENTE

La Confédération a lancé une campagne d'information pour promouvoir le métier de vendeur et vendeuse en boulangerie. On estime à près de 7 000 le nombre de postes à pourvoir.

2) LE CROISSANT FAIT MAISON

La fabrication maison des croissants, produit phare de la boulangerie, est un combat majeur de la profession. Pour le faire savoir aux consommateurs, une action de communication a été lancée avec la conception d'une affiche et la réalisation de deux films.

3) LA CHARTE QUALITÉ

La Confédération travaille à la rédaction d'une Charte qualité. Ce texte de référence de la profession décrit une série d'engagements en termes de fabrication, choix des matières premières, hygiène et santé, accueil du client, sociétal...

4) LE SEL DANS LE PAIN

Les Français consomment (toujours) trop de sel. Le constat n'est pas nouveau, mais la profession a décidé de se mobiliser pour relever ce défi de santé publique

5) LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La loi réformant l'apprentissage est sur les rails. Elle instaure de nouvelles mesures en faveur des apprentis.

6) REGAIN

En 2015, la Confédération a mis en place "Regain", un ensemble de services innovants pour les artisans boulangers-pâtisseries.

7) LE DOSSIER DE L'UNESCO

La Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie a initié une démarche visant à inscrire les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

MAISON DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE PATISSERIE DU LOT

Rue St-Ambroise à CAHORS

Tél.05 65 35 06 20 - 05 65 22 08 28

Email : federation-depart-boulangerie-du-lot@orange.fr



Infrastructures et réseaux : le département du Lot est-il compétitif et attractif ?

Mathieu Montagnac a présidé l'Assemblée Générale de la Fédération des Travaux Publics du Lot, le 16 juillet dernier à Cahors. La Fédération regroupait en 2018 62 entreprises de TP (canalisateurs, électriciens, routiers, terrassiers) « soit une hausse de 13% mais dans le même temps, nous avons perdu 11% de nos compagnons. Et aujourd'hui face à cette légère reprise nous rencontrons des difficultés pour recruter ». Après les opérations statutaires d'usage, le président et les membres du Conseil d'Administration ont accueilli presque 80 invités pour une réunion publique consacrée au patrimoine des réseaux et des infrastructures du département. Cette réunion était co-présidée par Jérôme Filippini Préfet du Lot, Serge Rigal Président du Conseil départemental du Lot et Jean-Marc Vayssouze-Faure Président de l'association des Maires du Lot.

Mathieu Montagnac a rappelé les enjeux de cette réunion : « Les entreprises de TP dans le Lot emploient près de 800 salariés qui vivent en famille sur notre territoire. Je rappelle que notre profession des travaux publics est liée à 70% à la commande publique car les ouvrages, les infrastructures et les réseaux que nous construisons et que nous entretenons, sont d'intérêt général et utilisés par tous ! 2020 est une année électorale qui nous inquiète d'ores et déjà car d'expérience, nous savons qu'elle aura un impact sur le volume de notre activité.

C'est pourquoi, notre fédération souhaite alerter les élus sur les conséquences d'éventuelles baisses d'investissement ». L'objectif de cette réunion était de partager un diagnostic synthétique et de disposer d'une photographie du patrimoine départemental des infrastructures et des réseaux qui puisse servir aux élus et à leurs services pour décider des priorités.

Cette étude est disponible sur le site : <https://www.cercoccitanie.fr/>

Jérôme Filippini a conclu les échanges en rappelant que « L'Etat soutient l'investissement local d'amélioration des réseaux d'eau, de développement des infrastructures numériques, pour renforcer la compétitivité et l'attractivité du territoire. »

Vendredi 15 Novembre 2019 à 19h : XX^e édition des Trophées de l'Excellence à Figeac. A cette occasion, la

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot réunit les apprentis de l'Ecole des Métiers pour leur remettre leur diplôme et les cadeaux des Syndicats professionnels.



Du 15 au 22 novembre 2019 : Semaine Nationale de la Création Transmission organisée par le réseau des Chambres de Métiers.

Thème de cette édition : « une semaine pour changer de vie grâce à l'Artisanat ». Cet événement entend valoriser l'accompagnement auprès des entreprises et porteurs de projets et promouvoir les événements sur cette thématique dans les territoires.

Retrouvez les temps forts de cet événement sur www.artisanat.fr et entreprendre.artisanat.fr - Plus de renseignements auprès du service économique de la CMA au 05 65 35 13 55.

Du 30 novembre au 1^{er} décembre 2019 : Salon du chocolat

au sein de la Halle des sports de Saint-Céré, organisé par la Maison de l'Artisan avec le syndicat des pâtisseries chocolatiers du Lot et l'Ecole des Métiers du Lot. Infos au 05 65 35 08 01.



PRÊT SOCAMA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE, SANS ENGAGER VOTRE PATRIMOINE PERSONNEL



Vous souhaitez réaliser votre transformation numérique ? Financez vos projets avec le **Prêt SOCAMA Transformation Numérique**, jusqu'à 30 000 € sans caution personnelle

**BANQUE POPULAIRE
OCCITANE**



la réussite est en vous



Document à caractère publicitaire et non contractuel

* Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Banque Populaire et la SOCAMA.

Banque Populaire Occitane, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 - Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro siren RCS TOULOUSE 560 801 300, ayant son siège social 33-43 avenue Georges Pompidou à Balma (31130), SOCAMA OCCITANE : Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par les dispositions du titre Ier du livre V du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux sociétés de financement, affiliée à BPCE et agréée en qualité de société de financement, 52/54, PLACE JEAN JAURÈS - 81000 ALBI RCS ALBI 322 315 821, SOCAMA PYRENEES GARONNE : Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par les dispositions du titre Ier du livre V du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux sociétés de financement, affiliée à BPCE et agréée en qualité de société de financement, sise à Balma (Haute-Garonne), 33-43 Avenue Georges Pompidou, RCS 780 112 603, Crédit Photo : Héro images, Mars 2019.



Mutuelle
Prévifrance

Parce que notre
savoir-faire vous
oriente toujours
**VERS LA SOLUTION
LA PLUS ADAPTÉE.**

EN CE MOMENT

3 jusqu'à
mois
offerts*

PRO

LOT : CAHORS : GALERIE FÉNELON - PL ÉMILIEN IMBERT

0 800 31 0800 Service & appel
gratuits

DEVIS IMMÉDIAT SUR PREVIFRANCE.FR

* Offre soumise à conditions - voir modalités en agence ou sur previfrance.fr. Offre valable jusqu'au 31 janvier 2020.
Mutuelle Prévifrance soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité SIREN n° 776 950 669 - Mutuelle Prévifrance
Siège social : 80, rue Matabiau - BP 71269 - 31012 Toulouse Cedex 6. © Agence coRco - 07/2019 - Crédit photos : Getty - Arno Images